



SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 10 DÉCEMBRE 2019

À 20 h 00
À la Mairie
1111, rue du Parc
Saint-Roch-de-Richelieu

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

- 1.1. Constatation de l'avis de convocation

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3. ADOPTION DU RAPPORT DES DÉPENSES ET AUTORISATION DE PAIEMENT

- 3.1. Certificat de disponibilité de crédit
3.2. Adoption du rapport des dépenses et autorisation de paiement

4. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- 4.1. Législation
4.1.1. Règlement numéro 402-2019 établissant les taux de taxes, les tarifs de compensations et les conditions de perception pour l'année 2020
- Présentation
4.2. Gestion financière
4.3. Gestion du personnel

5. LOISIRS, CULTURE ET FAMILLE

- 5.1. Règlement 399-03-2019 modifiant le règlement 399-2018 concernant la tarification de certains biens et services relatifs à la location du gymnase à l'école St-Roch - Présentation

6. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENTS

- 6.1. Projet de règlement 220-45-2019 - visant à modifier le règlement de zonage numéro 220 concernant la marge latérale dans la zone Raa - Adoption
6.2. Projet de règlement 220-47-2019 - visant à modifier le règlement de zonage numéro 220 concernant les usages dans la zone Rab-2, créer une nouvelle zone Rac-3 - Projet Vieux-Clocher - Adoption du premier projet et date d'assemblée de la consultation publique

7. TRANSPORT

- 7.1. Règlement RM-2017 - modification de l'annexe C relative aux stationnements reliés à la recharge des véhicules électriques - Adoption

8. HYGIÈNE DU MILIEU

9. SÉCURITÉ PUBLIQUE

- 9.1. Service de sécurité incendie - 2 cylindres d'air comprimé - Achat

10. DEMANDES DIVERSES

11. AFFAIRES NOUVELLES

12. CORRESPONDANCE

13. PÉRIODE DE QUESTIONS

14. LEVÉE DE LA SÉANCE